

CORTAILLOD La nouvelle déchèterie intercommunale de la Croix doit ouvrir au début du mois prochain. Emmaüs y ancre un système de récupération appelé à s'étendre dans le canton.

La fin du provisoire à la déchèterie

FRÉDÉRIC MÉRAT

Le provisoire aura duré. La déchèterie intercommunale de la Croix (Dilac), à Cortaillod, a été inaugurée hier. A deux pas de l'installation temporaire, elle doit ouvrir ses bennes aux habitants de Boudry, Cortaillod et Milvignes au début du mois prochain.

Si le site actuel a ouvert en 2012, les infrastructures définitives étaient d'abord prévues pour l'année suivante. C'était sans compter la complexité des démarches administratives...

Trop de déchets

«Quelle aventure», s'est exclamée Céline Vara, pour arriver à «un si grand et beau projet!» Conseillère communale à Cortaillod et vice-présidente du comité de pilotage politique de la déchèterie, l'élue verte en a profité pour sensibiliser à l'excès de déchets: «Derrière le Danemark, la Suisse est le pays qui en produit le plus par habitant», soit 730 kilos par année.

«Si une bonne moitié de nos déchets sont recyclés, le reste est purement et simplement brûlé.» Céline Vara s'est donc réjouie que la Dilac fasse œuvre de pionnière dans le canton, avec l'ancrage d'un point de récupération d'objets.

«Projet pilote» de récupération

Réalisée en partenariat avec la Chaussure rouge et Emmaüs, «La récupé» trouve son origine



Le panneau de la nouvelle «déchèterie», dont la forme orthographique est aujourd'hui utilisée en France. LUCAS VUITEL

dans une initiative citoyenne, une usagère de la déchèterie de Neuchâtel n'y trouvant pas son compte. Le «projet pilote» de Cortaillod pourrait faire des petits. En parallèle, Emmaüs cherche à implanter un magasin atelier dans le Bas du canton.

La Dilac se distingue également en ce qu'elle est la seule dé-

chèterie du canton à être gérée par l'entreprise d'intérêt public Vadec. «Nous sommes au service des communes concernées, qui restent compétentes en matière de déchets», précise Emmanuel Maître, directeur de Vadec.

La facture augmente

Afin d'équilibrer les comptes, la contribution des communes passera, avec la nouvelle installation, de 25 à 32 francs par habitant, sur un bassin de 20 000 personnes. La hausse équivaut au coût de gestion des déchets encombrants. La facture diminuerait si d'autres communes rejoignaient la Dilac. Pour l'heure, Bevaix ou Rochefort ont opté pour leurs propres solutions.

Pour le confort des usagers, «la

fluidité sera améliorée» par rapport à la situation actuelle, a souligné Pascal Sandoz, président de Vadec. «Nous avons réussi à séparer le flux des usagers et celui de la vidange des bennes.»

Par contre, le couvert n'a pas pu être aussi étendu que prévu. C'est que le site se trouve au-dessus du tunnel de l'autoroute, ce qui n'autorise pas n'importe quelle construction.

Retraités à l'action

Le parking a une capacité de 35 véhicules, des barrières rythmant les entrées et les sorties. Sur le site actuel, «nous avons eu des pointes à 500 véhicules le samedi», note Emmanuel Maître.

Enfin, la Dilac présente une autre originalité. Aux côtés d'un

responsable de Vadec, «nous avons recours à des retraités». L'expérience a fait ses preuves: «Avec l'âge, on a plus de recul quand il faut faire face à quel- qu'un d'énervé...»

EN MASSE...

510 En tonnes, les déchets encombrants récoltés l'an dernier à la déchèterie de la Croix. A cela s'ajoutent 423 tonnes de bois usagé, 310 de papier, 235 de ferraille, 224 de verre, 176 de carton, 100 de biodéchets et... neuf tonnes de capsules de café!

330 C'est le nombre de frigos apportés l'année dernière à la déchèterie sise à Cortaillod.

SAVAGNIER Réception du président du Grand Conseil

Mardi prochain, le Vaudruzien Xavier Challandes accèdera à la présidence du Grand Conseil neuchâtelois. Afin de fêter dignement cet élu de la circonscription électorale du Val-de-Ruz, le Conseil communal a décidé de mettre les petits plats dans les grands. Sa réception aura lieu le jour même en fin d'après-midi à Savagnier, village où il a grandi.

Dès 17h25, un cortège conduira les invités du bas du village au Battoir. Puis, à 18h, des élèves chanteront pour Xavier Challandes et une fanfare se produira. S'ensuivra l'allocution du président du Grand Conseil et un apéritif sera offert à la population.

Une cérémonie, réservée aux invités, se poursuivra sous la tente officielle dans la cour du collège de Dombresson. La présidente du Conseil d'Etat Monika Maire-Hefti, le président du groupe UDC au Grand Conseil Walter Willener et la présidente de Val-de-Ruz Anne-Christine Pellissier prononceront des discours.

Déviations de la circulation

Pour que le cortège se déroule au mieux, la route cantonale traversant Savagnier sera fermée à la circulation, de 17h25 à 17h45 environ, sur le tronçon entre le carrefour de la rue du Faubourg avec la route de la Tuilière et le Battoir. D'autre part, la formation du cortège se fera sur la rue du Faubourg à partir de 16h45. Pour les personnes qui habitent dans les zones concernées par ces perturbations ou qui doivent y accéder ou en sortir, la commune les prie de se conformer à la signalisation mise en place et aux directives du domaine public. **AFR**

ARCINFO.CH
LE SITE INTERNET DE
L'Express L'impartial

**L'INFO EN CONTINU
7 JOURS SUR 7 SUR
VOTRE SMARTPHONE**

«Aux côtés d'un responsable, nous avons recours à des retraités, qui ont plus de recul.»

EMMANUEL MAÎTRE DIRECTEUR DE VADEC

VALANGIN Le Conseil général se réunira lundi soir.

Des comptes 2015 rouge vif

Les finances de Valangin sont encore une fois dans le rouge. L'année 2015 se solde par des comptes déficitaires de quelque 590 000 francs. Le Conseil général, qui se rassemblera lundi soir à 20h au collège, devra statuer sur cet exercice peu satisfaisant.

Pourtant, le budget prévoyait un déficit moins élevé, de l'ordre de 117 000 francs. Cet écart s'explique «principalement par le dézonage de la carrière de la Cernia», indique le Conseil communal dans son rapport. Cette correction de 491 000 francs plombe les comptes 2015. «Sans cette ponction par l'Etat de Neuchâtel, l'excédent de charges aurait été de 96 000 francs et respecterait pratiquement le budget.»

Coûts scolaires élevés

Les comptes scolaires jouent également un rôle non négligeable



Les comptes 2015 de Valangin présentent un déficit de près de 590 000 francs, dû notamment au dézonage de la carrière de la Cernia. ARCHIVES DAVID MARCHON

ble dans ce déficit. Notamment à cause de l'explosion des coûts des cercles scolaires. «On peut se poser la question de savoir pour qui est bénéfique la suppression des commissions scolaires au profit de professionnels en surombre», poursuit l'exécutif dans son rapport. «Et la réforme, avec la mise en place d'Harmos, devait être, prétendument, un exercice neutre. On peut voir que ce n'est de loin pas le cas.»

Trois nominations

Egalement à l'ordre du jour, trois nominations. La première vise à nommer un membre à la commission agglomération fusion Neuchâtel-Ouest. La deuxième, un membre à la commission des naturalisations. Et la troisième concerne la nomination du bureau du Conseil général valanginois, valable jusqu'au 31 décembre. **AFR**

TÊTE-DE-RAN Une séance pour la population aura lieu lundi.

Information sur les réfugiés

Les autorités neuchâteloises organisent ce lundi, à 20h, une séance d'information publique relative à l'accueil des requérants d'asile à l'auberge de la Clé des champs, à Tête-de-Ran. La séance se tiendra à la fondation des Perce-Neige, aux Hauts-Ge-neveys, et elle aura pour objectif de faciliter les échanges avec les voisins et répondre à leurs questions.

Entre 100 et 150 requérants d'asile

En effet, l'auberge accueillera prochainement et de manière progressive 100 à 150 réfugiés. Des familles et des personnes de plusieurs nationalités seront hébergées dans cette nouvelle structure cantonale. L'accueil et l'encadrement seront assurés par des collaborateurs du Service des migrations (Smig). Lors de cette séance, le conseiller



Entre 100 et 150 requérants d'asile seront progressivement hébergés à la Clé des champs. ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY

d'Etat Jean-Nat Karakash, le conseiller communal de Val-de-Ruz François Cuche et le chef du

Smig Serge Gamma auront l'occasion de s'exprimer. **AFR - COMM**